



Bettembourg, le 4 juin 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre du jour du conseil communal du vendredi 7 juin 2019 la motion suivante :

MOTION 6

Le conseil communal,

Constatant qu'un certain nombre desdites chambres de café sont louées dans la commune ;

Sachant que ces locations ne sont soumises à aucun contrôle périodique et que les conditions de location ne sont pas connues ;

Vu la nécessité de prévenir des abus dus à la pénurie de logements abordables dans la commune de Bettembourg;

Reconnaissant qu'aucune législation satisfaisante n'existe au niveau national pour réglementer ce type de locations ;

Invite le collège échevinal

à réglementer l'exploitation des chambres de café et à instaurer des contrôles périodiques.

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby Biwer, Guy Frantzen, Claude Fournel, Sylvie Jansa, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro